

Taxe d'accise—Loi

Comment le gouvernement contrôlera-t-il ces remboursements? Le ministre du Revenu national en a parlé et a déclaré qu'il ne serait pas nécessaire de présenter de bills à cette fin. Comme je l'ai déjà mentionné, nous pensons que les Canadiens sont honnêtes, mais, à mon avis, cette mesure entraînera une véritable chasse aux resquilleurs. On a qu'à songer à la Commission d'assurance-chômage. Elle a organisé une chasse aux resquilleurs et je suis convaincu qu'elle est bien plus en mesure de s'en occuper que le ministère du Revenu national ne le sera pour percevoir la nouvelle taxe. Selon moi, il faudra exiger des factures s'il survient le moindre litige au sujet du montant du remboursement réclamé par un particulier. Je sais que cela arrivera, pourtant le ministre affirme qu'il ne sera pas nécessaire de présenter des factures. Je ne puis accepter cela, madame l'Orateur.

Le nouvel article 47 de la loi prévoit le remboursement de la taxe sur l'essence à certains consommateurs, comme les agriculteurs, les pêcheurs et les chasseurs commerciaux, ainsi que les organismes fédéraux et provinciaux. La loi exige que ceux qui sont admissibles au remboursement tiennent des écritures comptables et notent les quantités d'essence consommées et le montant du remboursement demandé. Cela impose une charge supplémentaire aux consommateurs d'essence. Selon moi, le gouvernement se dit qu'il y a beaucoup de gens qui n'auront pas droit à un gros remboursement et qui préféreront ne pas présenter de demande au lieu de prendre la peine de remplir une formule de demande, même si elle est aussi simple que le ministre l'a indiqué. Le gouvernement espère obtenir davantage de recettes à cause de ceux qui ne prendront pas la peine de demander le remboursement. Outre le temps et l'ennui que comporte une telle démarche, les dépenses d'exploitation de la ferme ou de la petite entreprise seraient accrues d'autant. Si la bureaucratie fédérale continue de croître à son taux actuel, elle finira par étrangler les petites entreprises et seules pourront survivre les entreprises et les industries assez fortes pour absorber ce coup que le gouvernement fédéral porte à l'économie.

Comme l'ont signalé d'autres députés, le gouvernement semble oublier qu'une légion de Canadiens fait la navette tous les jours pour se rendre au travail. C'est un problème attribuable au manque d'habitations convenables dans les zones situées à proximité de l'industrie. Les principales artères de nos villes sont pleines de travailleurs qui se rendent au travail en voiture. Ces gens seront pénalisés, ce à quoi le gouvernement n'a pas pensé, je crois. Si ces gens avaient des logements convenables dans nos centres urbains, nos autoroutes seraient beaucoup moins congestionnées. Mais le gouvernement a oublié cela. Des centaines de mes commentants, dans la circonscription rurale que le je représente, font 90 milles et plus pour se rendre au travail chaque jour, et autant pour rentrer chez eux.

Je reviens à ma première déclaration: le gouvernement aurait pu profiter de l'occasion pour uniformiser le prix de l'essence d'une province à l'autre. S'il s'intéresse tant à cette ressource naturelle d'importance vitale, pourquoi alors n'a-t-il rien fait jusqu'ici pour en uniformiser le prix? C'est à se le demander. Le gouvernement a eu amplement de temps pour le faire. Un poste d'essence dans une région donnée vend l'essence 14c. le gallon de moins qu'un

autre dans la même région. Ne devrait-on pas faire enquête? Pour moi, madame l'Orateur, c'est tout indiqué.

L'écart de prix entre les diverses régions demeure le même, ce qui me fait dire encore une fois que cette taxe n'est qu'un moyen pour le gouvernement de percevoir des revenus additionnels. Le ministre des Finances n'a pas envisagé la moindre uniformisation des prix quand il a déposé ce projet de loi, aussi continuerons-nous à connaître un large éventail de prix pour le même produit d'un poste d'essence à l'autre, d'une province à l'autre et d'une région à l'autre. C'est presque comme si le gouvernement disait que si l'on tient à résider dans certaines parties du Canada, il faut être disposé à payer une prime.

Dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances a donné un aperçu général de la situation, et quand il s'est arrêté de temps à autre, c'était pour nous annoncer encore d'autres mauvaises nouvelles. Le ministre aurait pu profiter de l'occasion pour annoncer au pays qu'il était disposé à prendre toutes les mesures nécessaires pour permettre aux petits exploitants d'obtenir plus facilement des prêts à faible taux d'intérêt. Certains de mes collègues ont déjà demandé si le gouvernement entend utiliser les recettes tirées de cette hausse de taxe pour offrir des prêts à faible intérêt aux petites entreprises, comme les stations-service. On a répondu que le gouvernement n'entend nullement utiliser les recettes additionnelles à cette fin. Elles seront versées à la trésorerie générale pour satisfaire l'appétit du gouvernement qui veut avoir plus d'argent à dépenser.

J'ai reçu des lettres et des appels de beaucoup de mes commentants me disant qu'ils ne peuvent obtenir, pour améliorer leurs entreprises, de prêts que le gouvernement offre à 8 p. 100. C'est simplement parce que les banques ne sont pas intéressées à prêter à 8 ou 9 p. 100 alors qu'elles peuvent le faire à 13 p. 100. Il n'y a aucun moyen de forcer les banques à prêter aux petits hommes d'affaires que j'ai mentionnés, ou à qui que ce soit, à de faibles taux d'intérêts, et ces gens se retrouvent donc...

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre, s'il vous plaît. Je répète ce que j'ai dit tout à l'heure. Nous étudions un amendement au bill C-66, qui vise à modifier la loi sur la taxe d'accise.

M. Scott: Merci beaucoup, madame l'Orateur. Je parlais de l'industrie de l'essence et des problèmes que connaissent les petits hommes d'affaires. Je reçois aussi des plaintes de gens qui me disent que de vieux clients s'amènent à leur station-service en demandant \$2 d'essence, alors qu'avant, ils faisaient le plein. Je sais que c'est vrai parce que j'en ai moi-même été témoin et que j'ai reçu des plaintes à ce sujet. Ces gens disent qu'ils peuvent acheter de l'essence meilleur marché à des stations plus loin. Cela va ruiner bien des stations-service, des petites entreprises établies.

Toutes les localités du Canada, grandes et petites, ont leur stations-service et, dans bien des petites la station-service est le soutien de l'économie de la ville ou du village. En plus de vendre de l'essence et de l'huile, les stations-service maintiennent les automobiles, les véhicules commerciaux et agricoles en état de marche, ce qui garde ces affaires dans la localité et contribue à la croissance économique de la localité. Dans des régions comme ma circonscription de Victoria-Haliburton, elles desservent aussi les touristes.